

AU SÉNÉGAL

## UNE HUILE D'ARACHIDE LABELLISÉE



**En deux ans, les transformatrices d'arachide de Meckhé ont augmenté de 90 % la qualité leur huile.**

Dans le cadre d'un projet porté par :



Frères des Hommes



Union des groupements  
de producteurs de Meckhé

### L'huile d'arachide remplacée par les huiles importées

Promue par les colons, la filière arachidière sénégalaise a ensuite été nationalisée. L'État en a fait une priorité économique et une culture intensive, aggravant l'érosion des sols. Les grandes sécheresses des années 70 ont ensuite incité les paysans à privilégier des cultures à cycle court. En quelques années, la région de Meckhé est devenue le nouveau bassin de production du manioc, reléguant l'arachide au statut de culture d'appoint dans la zone. L'arachide reste néanmoins la première source de revenus des ruraux et fournit 70 % des emplois en zone rurale<sup>1</sup>. C'est aussi la base de l'alimentation nationale<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, le secteur est en danger. La légalisation en 2010 des exportations d'arachide a entraîné l'arrivée d'importants acheteurs d'arachide brute, tels que la Chine ou la Russie, qui font augmenter les prix sur le marché national. Ceci assure une rémunération plus élevée mais très

<sup>1</sup> Voir la note de la FAO « Commerce transfrontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », 2010.

<sup>2</sup> On estime ainsi à 30 litres d'huile d'arachides la consommation mensuelle d'un ménage de 10 personnes.

instable<sup>3</sup> aux centrales d'achats. La réorientation des stocks met aussi en péril l'approvisionnement des entreprises nationales<sup>4</sup> de transformation et encourage les consommateurs à se tourner vers les huiles importées telle que l'huile de soja, accroissant leur dépendance aux productions importées. Parallèlement, les petits producteurs peinent à vivre dignement de leur métier : vendre aux industriels étrangers ou nationaux change peu la donne pour eux.

La valorisation de l'arachide par la transformation *in situ* est donc susceptible d'apporter des revenus plus élevés aux producteurs, tout en créant des emplois dans de petites unités de transformation. De telles unités existent déjà de façon embryonnaire mais sont confrontées à de nombreuses difficultés : faible organisation des transformatrices, manque de connaissances quant aux normes d'hygiène et aux exigences de qualité des consommateurs urbains, sous-équipement.

L'Union des groupements de producteurs de Meckhé (UGPM) et Frères des Hommes soutiennent aujourd'hui les exploitations familiales pour créer des revenus et des emplois en milieu rural en revalorisant l'huile d'arachide. A travers l'amélioration de la qualité et la mise en marché collective d'une arachide produite et transformée localement, l'UGPM entend reconquérir des parts sur le marché de l'huile.

## En amont, les producteurs veillent à fournir des graines de qualité

Des contrats entre producteurs et transformatrices membres de l'UGPM sécurisent les débouchés des premiers et l'approvisionnement des secondes.

Les producteurs portent une attention particulière à la qualité de la matière première qu'ils fournissent aux transformatrices. Ils ont adopté des pratiques agroécologiques et rationalisé leur production, augmentant leurs rendements jusqu'à atteindre 800 kilos/hectare alors que les rendements moyens tournent autour de 600 kilos/hectare<sup>5</sup>.

Ils se sont aussi formés pour réduire le taux d'aflatoxine présent dans l'arachide dès la phase de stockage post-récolte. L'aflatoxine est une toxine produite par des champignons qui prolifèrent sur des graines conservées en atmosphère chaude et humide. Cette toxine a un pouvoir cancérogène élevé, d'où l'extrême importance de contrôler son taux dans l'arachide.

## L'acquisition d'équipements collectifs augmente la capacité de transformation

Auparavant, le décorticage et la mouture des graines d'arachide étaient effectués individuellement par les transformatrices, ce qui engendrait des coûts importants : ou bien un travail long et pénible, ou bien la rémunération d'un tiers possédant une machine. Grâce à l'acquisition d'une machine décortiqueuse/moulin performante et mutualisée, les coûts de transformation sont moindres.

---

<sup>3</sup> En 2011, 2012 et 2013, dans un contexte de hausse des prix de l'huile d'arachide sur le marché mondial, la différence de rémunération de l'arachide entre l'exportation et la vente aux huiliers sénégalais était telle que les huiliers craignaient la faillite par manque d'approvisionnement en arachide brute. Les centrales d'achat quant à elle jouissaient d'un bénéfice largement augmenté par ces débouchés à l'exportation. Cette année, la bonne disponibilité de l'arachide dans les pays demandeurs (et notamment la Chine), a fait baisser la demande internationale. La baisse du cours mondial de l'arachide crée une situation difficile à la fois pour les centrales d'achats et pour les huiliers, mais aussi et surtout pour les producteurs. Voir la [note de FEWS](#).

<sup>4</sup> Sur les changements entraînés par l'arrivée de nouveaux acheteurs étrangers, voir notamment cet article de presse : [La libéralisation du marché de l'arachide inquiète : les opérateurs stockeurs appellent à des assises de la filière](#), 2013

<sup>5</sup> Voir à ce sujet [une étude](#) réalisée par le Ministère de l'agriculture sénégalais.

Ces équipements sont gérés par un comité de sept transformatrices formées à la gestion. Elles accueillent les clients, organisent le travail du meunier et tiennent la caisse. Moyennant un prix calculé afin de rémunérer le meunier, d'anticiper les éventuelles réparations et d'amortir les machines, les transformatrices bénéficient des services de décorticage et de mouture et peuvent produire de plus grandes quantités de poudre d'arachide. Elles réalisent ensuite la cuisson et l'extraction de l'huile individuellement.

## L'amélioration de la qualité est visible à l'œil nu



Huile non raffinée et huile raffinée.  
©UGPM

Pour améliorer l'huile, les transformatrices se sont formées à la réduction de l'aflatoxine dans l'arachide<sup>6</sup> et aux normes d'hygiène et de qualité. Puis, elles ont établi des normes et un système de contrôle à plusieurs étapes : par le meunier dans un premier temps, puis au sein des groupements et enfin par l'UGPM, avant le conditionnement.



Des échantillons sont régulièrement prélevés et analysés en laboratoire par l'Institut de technologie alimentaire, chargé de délivrer l'autorisation de mise en vente nécessaire pour la commercialisation en ville.

L'UGPM a également créé une unité de raffinage, de conditionnement et de stockage. Les femmes y amènent l'huile semi-transformée et la vendent à l'UGPM dont le gestionnaire effectue les opérations de raffinage et de filtrage de l'huile, puis la conditionne et la stocke. Pour valoriser leur huile de qualité sur les marchés, l'UGPM a créé un label. Pour l'obtenir, les produits doivent respecter un cahier des charges précis et établi avec les transformatrices. Seuls les produits labellisés sont conditionnés avec des emballages aux normes estampillés du logo de l'Union.

En dépit de la plus-value qualitative qu'apporte le raffinage, le coût du transport jusqu'à Meckhé est décourageant. En effet, même améliorée, leur huile continue de se vendre au prix du marché et la marge dégagée ne couvre pas le prix du transport. Les femmes réfléchissent donc actuellement à une amélioration organisationnelle susceptible de faire baisser ce coût.

## L'UGPM en action pour faire reconnaître la qualité de son huile

L'UGPM est engagée dans un travail de sensibilisation. Le lobby de l'industrie de l'huile végétale a fortement discrédité l'huile d'arachide artisanale aux yeux des consommateurs urbains : montrer qu'elle peut être sans danger si les normes sont respectées est donc un défi majeur. L'UGPM organise pour ce faire des journées de dégustation et réalise des émissions diffusées tous les mois sur 3 radios communautaires.

<sup>6</sup> Notamment grâce à l'utilisation d'une argile appelée attapulgate.

L'UGPM a aussi exposé ses produits à la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales de Dakar (FIARA)<sup>7</sup>.

Aujourd'hui, les transformatrices et l'équipe de l'UGPM sont prêtes à démarrer la commercialisation dans les grandes villes. Ne manque plus que l'autorisation de vente nécessaire. En attendant, les femmes de l'UGPM vendent leurs produits sur les marchés ruraux et à Meckhé.

## Deux fonds financiers rotatifs assurent la régularité de l'approvisionnement

Pour assurer des approvisionnements réguliers et en quantité suffisante, deux fonds rotatifs ont été mis en place par l'UGPM.

Le premier, à destination des transformatrices, est dédié à l'achat des matières premières. D'un montant de 4 millions de FCFA (environ 6 000 €), il est hébergé par la Caisse rurale d'épargne et de crédit (CREC)<sup>8</sup>. Les crédits sont gérés selon des modalités de remboursement préétablies. Environ 200 crédits ont été octroyés à un taux d'intérêt de 3,5 %, pour un volume total de plus de 9 millions de FCFA et avec un taux de remboursement qui s'élève à 97 %.

Un deuxième fonds, à destination des vendeurs, est dédié à l'achat de produits finis à l'UGPM. Ce fonds de 3 millions de FCFA (environ 4 500 €) permet à l'Union de rémunérer les transformatrices au comptant et de remettre aux vendeurs des lots de produits à crédit.

## La démarche qualité est un moteur pour l'économie agricole et rurale

Grâce à la démarche mise en place, la qualité du produit s'est nettement améliorée : le taux d'aflatoxine a pu être réduit de plus de 90 %. Les transformatrices ont déjà constaté que l'amélioration de la qualité de l'huile se traduit par une augmentation de leur revenu.

Deux emplois pérennes ont par ailleurs été créés : le meunier et le gestionnaire de l'unité de raffinage sont payés grâce à la facturation des services qu'ils assurent.

## Synergies paysannes pour défendre l'agriculture familiale

Pour diffuser les premiers résultats de cette expérience et donner à l'UGPM l'occasion d'échanger avec d'autres organisations paysannes sur les enjeux de la valorisation des produits locaux, Frères des Hommes a organisé une rencontre intercontinentale.

Ainsi, étaient réunis en région parisienne pendant quelques jours des membres de la Coordination d'intégration des organisations économiques paysannes (CIOEC)<sup>9</sup> de Bolivie, du Mouvement paysan Papaye (MPP) d'Haïti, de l'Association pour le développement de Nyabimata (Adenya) du Rwanda et de l'UGPM. Ils ont pu rencontrer des acteurs franciliens qui valorisent les produits locaux grâce à différentes structures et fonctionnements. A l'issue de ces rencontres, les organisations ont produit un guide d'appui à l'agriculture familiale qui vise à construire de façon rigoureuse un plaidoyer adapté à chaque cible (consommateurs, acteurs publics etc.)

<sup>7</sup> Pour voir la présentation du stand, vous pouvez visionner [cette courte vidéo](#) réalisée par la FONGS.

<sup>8</sup> Institution financière créée en 1999 par l'UGPM.

<sup>9</sup> Coordinadora de Integración de Organizaciones Económicas Campesinas

## Mise en relation d'organisations aux compétences complémentaires

L'acteur central du projet est l'UGPM : les 200 producteurs et les 150 transformatrices impliqués font partie de l'Union. L'UGPM est un membre actif du mouvement paysan sénégalais affilié à la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal – Actions paysannes (FONGS), elle-même membre du CNCR. L'UGPM regroupe au total 2 050 exploitations familiales.

La CREC que l'UGPM a créée en 1999 est également impliquée dans le projet en tant qu'institution responsable de la gestion des fonds rotatifs.

L'Institut de technologie alimentaire est particulièrement impliqué dans les formations sur la qualité dispensées par ses experts sur la base d'un programme développé de façon participative. L'Institut sénégalais de recherche agronomique a également participé à ces formations.

Un deuxième partenariat stratégique a été noué avec le GERAFF, bureau d'étude spécialisé en développement commercial qui appuie l'UGPM dans l'élaboration collective du volet commercialisation.

En parallèle, l'UGPM a construit des partenariats avec des associations de consommateurs et des associations culturelles d'autopromotion éducative et sociale (ACAPES) qui travaillent sur des problématiques urbaines, à l'exemple de l'ACAPES de Thiès.

Points forts	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies de mise en marché innovante</li> <li>• Label garantissant la qualité</li> <li>• Financements innovants et à taux accessibles</li> <li>• Forte demande urbaine d'huile d'arachide</li> <li>• Intérêt des classes aisées pour les produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réticence des consommateurs à acheter de l'huile artisanale</li> <li>• Coût élevé du transport</li> <li>• Difficulté d'approvisionnement en graines d'arachides de qualité</li> <li>• Difficulté à imposer aux maris une disponibilité moindre</li> </ul>

### Pour creuser le sujet :

Revue, *Retour au Sénégal avec les femmes de la région de Meckhé*, 2013

Information, *L'industrie agro-alimentaire africaine frémit*, 2014

Fiche projet, *Création d'une coopérative oléicole au Sud Maroc*, 2012

Etude/synthèse, *Enjeux de la filière huile de palme en Guinée*, 2012

Témoignage, *Moustapha Ka : émergence de micro-entreprises de transformation dans l'Est du Sénégal*, 2014

Film, *Pokot ash yoghurt (Living Food Communities)*, 2011

Découvrez d'autres témoignages et fiches innovations sur la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sur [alimenterre.org](http://alimenterre.org), ou retrouvez-nous sur [cfsi.asso.fr](http://cfsi.asso.fr)

## CONTACTS

| PORTEUR DU PROJET

Frères des hommes (FDH)

| PARTENAIRE

Union des groupements de producteurs de Meckhé (UGPM)

| AUTEUR

Gaëlle Le Gauyer © CFSI

| PHOTOS

© FDH et Lisa Klingenberg

| DATE DE PUBLICATION

mai 2014

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (PAFAO, appel 2011 et 2013). Voir la fiche projet 2011 et la fiche projet 2013.

Le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France), de la Fondation Ensemble, de la Fondation L'OCCITANE et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation et la Fondation Un monde par tous participent également au volet capitalisation du programme.



FONDATION JM. BRUNEAU  
Sous l'égide de la Fondation de France



FONDATION  
un monde par tous